

# Catalogue de formation

à destination des professionnels du secteur de  
l'hébergement et de l'accueil pour aînés



## AVANT-PROPOS

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier programme de formations 2022-2023 de l'AVIQ à destination des professionnels des établissements d'hébergement et d'accueil pour aînés ! Ces formations sont dispensées par des agents de l'AVIQ experts dans leur matière.

Nous vous proposons un catalogue de formations qui répond à la fois aux priorités du secteur ainsi qu'aux difficultés les plus souvent rencontrées par les professionnels. Comme il s'agit d'une première, ce catalogue pourra être étoffé au cours de l'année en fonction des demandes et des évaluations recueillies.

La participation aux formations est **gratuite** et vous donne droit soit à **une reconnaissance** de formation continue (pour les directions et référents pour la Démence) soit à **une attestation de participation**.

Nous vous invitons, directions et membres du personnel, à vous inscrire à la formation de votre choix et nous vous renvoyons à la rubrique « Comment s'inscrire ? » (p.4) du catalogue.

Nous vous assurons que les normes sanitaires, dues à la pandémie du Covid-19, seront prises en considération pour l'organisation des formations en présentiel. En effet, le nombre de participants par groupe est estimé en fonction de la capacité de la salle et de la distanciation sociale.

A toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne formation !

## TABLE DES MATIERES

COMMENT S'INSCRIRE ?.....	3
SENSIBILISATION 1 : SENSIBILISATION AU PROGRAMME DE FORMATION .....	4
FORMATION 1 : PROGRAMMATION ET ACCORD DE PRINCIPE.....	5
FORMATION 2 : TITRE DE FONCTIONNEMENT .....	6
FORMATION 3 : PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ .....	7
FORMATION 4 : LE RÉFÉRENT POUR LA DÉMENCE, UN COORDINATEUR DE PROJETS OU COMMENT METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION.....	8
FORMATION 5 : LES MANIFESTATIONS COMPORTEMENTALES DES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS : COMMENT LES COMPRENDRE ET COMMENT AGIR ? .....	9
FORMATION 6 : COMMENT METTRE EN PLACE UNE UNITÉ ADAPTÉE .....	10
FORMATION 7 : UTILISATION OPTIMALE DU DOSSIER INDIVIDUALISÉ DE SOINS.....	11
PROGRAMME DE FORMATION 2022/2023 DU SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT DES AÎNÉS.....	12

## Comment s'inscrire ?

---

Vous trouverez, ci-joint, la présentation de chaque formation détaillée comme suit :

- Le titre de la formation
- Le public auquel la formation s'adresse ainsi que le nombre maximum de personnes acceptées
- Le mode de transmission choisi, en présentiel (P) ou en distanciel (D)
- Les objectifs de la formation
- Le contenu de la formation
- Le nom du formateur
- Le lieu (pour les formations en présentiel) et date (s) de formation

Le titre, les objectifs et le programme du module vous permettent d'apprécier la matière qui sera traitée. **Les formations sont organisées en demi-journées de 09h30 à 12h30 soit en une journée de 9h30 à 16h30.**

J'attire votre attention sur **les critères de sélection des demandes de participation aux formations afin que votre demande soit recevable :**

- La date de réception du formulaire (faire attention à la date limite d'inscription)
- Le respect des publics ciblés par formation.

Renvoyez donc **par mail**, au plus tard, un mois avant le début de la première journée de formation (les dates limites d'inscription sont indiquées pour chaque groupe), votre formulaire d'inscription (p.13) aux adresses suivantes [marie.moons@aviq.be](mailto:marie.moons@aviq.be) et [nicolas.mouchart@aviq.be](mailto:nicolas.mouchart@aviq.be). Il vous sera envoyé, en temps utile, un mail confirmant votre inscription à la formation choisie ainsi qu'un lien teams pour les formations en distanciel.

La brochure ainsi que le formulaire d'inscription sont également disponibles sur le site Internet de l'Agence, à l'adresse suivante : <https://www.aviq.be/fr/scolarité-et-formation/formation/formations-pour-professionnels>

Nous vous invitons à régulièrement consulter notre site car des nouvelles formations pourraient être intégrées à ce catalogue dans le courant de l'année.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter :

- **Madame Marie MOONS (071/33.75.92; [marie.moons@aviq.be](mailto:marie.moons@aviq.be))**
- **Monsieur Nicolas MOUCHART (071/33.77.13 ; [nicolas.mouchart@aviq.be](mailto:nicolas.mouchart@aviq.be))**

## Sensibilisation 1 : Sensibilisation au programme de formation

---

### Public :

Directeurs d'établissements MR/MRS/CSJ.

### Objectif général de la formation :

Présenter aux directions les thématiques abordées dans le catalogue de formation pour connaître les (nouvelles) mesures réglementaires et leurs applications sur le terrain mais aussi afin d'inscrire des membres de son équipe en connaissance de cause dans l'une ou l'autre formation.

### Contenus :

- La présentation du 1er catalogue et la procédure d'inscription ;
- Les objectifs et contenus de chaque formation ;
- Les points d'attention par formation à destination des directions : nouveautés, réglementation, remontées du terrain.

Formateur.trice : La direction des Aînés

Durée : 3 H

Date : 22/09/22 en distanciel de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h15)

**Date limite d'inscription :** 05/09/2022

Nombre d'inscription maximum : 300

# Formation 1 : Programmation et accord de principe

---

## Public :

Les directeurs d'établissements MR/MRS/CSJ ainsi que les gestionnaires et les architectes.

## Objectif général de la formation :

- Comprendre la réglementation wallonne ;
- Savoir introduire une demande d'accord de principe complète et recevable.

## Contenu :

- Programmation MR/MRS/CS/CSJ en RW ;
- Procédure d'accord de principe ;
- Principes de distribution des places MR/MRS/CS/CSJ.

Formateur.trice : Catherine ZITELLA

Durée : 3 H en présentiel

**Date et lieux :** 02/02/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

**Date limite d'inscription :** 03/01/23

Nombre d'inscription maximum : 120

## Formation 2 : Titre de fonctionnement

---

### Public :

Les directeurs d'établissements MR/MRS/CSJ ainsi que les gestionnaires.

### Objectif général de la formation :

- Comprendre les conditions à la mise en exploitation de places MR/MRS/CS/CSJ et de logements RS ;
- Savoir introduire une demande de titre de fonctionnement complète et recevable.

### Contenu :

Procédure de titre de fonctionnement pour ouverture ou extension / changement de gestionnaire.

Formateur.trice : Catherine ZITELLA

Durée : 3 H en présentiel

**Date et lieux :** 14/02/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

**Date limite d'inscription :** 13/01/23

Nombre d'inscription maximum : 120

## Formation 3 : Projet de vie individualisé

---

### Public :

La direction et tous les membres du personnel.

### Objectif général de la formation :

- Connaître et comprendre les enjeux de l'évolution de la législation ;
- Savoir mettre en place des projets de vie individualisés ;
- Disposer de l'expertise et du témoignage d'une maison de repos.

### Contenu :

- Les motivations et la contextualisation ;
- L'histoire de vie partagée ;
- L'évaluation/observation des capacités préservées par toute l'équipe ;
- La réunion d'équipe pour proposer un projet de vie individualisé.

Formateur.trice : Sandrine BOYALS

Durée : 3 H

**1) Dates en distanciel :** 14/10/22 et 21/03/23 (accueil à partir de 09h15)

**Dates limite d'inscription :** 13/09/22 et 20/02/23

Nombre d'inscription maximum : 300

**2) Dates et lieux en présentiel :**

Le 26/01/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h)

Auditorium des Moulins de Beez – rue du Moulin de Meuse 4 à 5000 NAMUR (BEEZ)

Le 05/06/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

**Dates limite d'inscription :** 26/12/22 et 04/05/23

Nombre d'inscription maximum : 120



## Formation 4 : Le Référent pour la démence, un coordinateur de projets ou comment mettre en place un plan d'action

---

### Public :

Les référents pour la Démence.

### Objectif général de la formation :

- Connaître la nouvelle fonction de coordination du Référent pour la Démence ;
- Disposer des étapes pour réaliser un plan d'action d'amélioration continue de la qualité ;
- Savoir réaliser un plan d'action.

### Contenu :

- La nouvelle fonction du référent pour la Démence : la comprendre pour mieux l'appréhender ;
- Les étapes nécessaires pour réaliser un plan d'action ;
- Mise en pratique en groupes de travail.

Formateur.trice : Sandrine BOYALS

Durée : 1 journée en présentiel et 3 H en distanciel

**1) Date en distanciel :** 20/02/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h15)

**Dates limite d'inscription :** 19/01/23

Nombre d'inscription maximum : 80

**2) Dates et lieux en présentiel :**

Le 28/10/22 de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

Le 05/05/23 de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

Auditorium des Moulins de Beez – rue du Moulin de Meuse 4 à 5000 NAMUR (BEEZ)

**Dates limite d'inscription :** 27/09/22 et 04/04/23

Nombre d'inscription maximum : 50

## Formation 5 : Les manifestations comportementales des personnes présentant des troubles cognitifs : comment les comprendre et comment agir ?

---

### Public :

Les référents pour la Démence, les KEL, les infirmiers et les aides-soignants.

### Objectif général de la formation :

- Comprendre les différentes manifestations comportementales des personnes présentant des troubles cognitifs ;
- Apprendre à communiquer avec ce public cible ;
- Savoir utiliser un outil de résolution de problèmes.

### Contenus :

- La communication des personnes présentant des troubles cognitifs ;
- Les facteurs facilitant la communication : l'environnement de vie, le projet de vie individualisé, les activités adaptées, les comportements bienveillants ;
- La présentation d'un outil pour l'équipe ;
- Les témoignages d'autres maisons de repos.

Formateur.trice : Sandrine BOYALS

Durée : 6 H

#### **Dates et lieux en présentiel :**

02/12/22 : de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

30/03/23 de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

Auditorium des moulins de Beez – rue du Moulin de Meuse 4 à 5000 NAMUR (BEEZ)

**Dates limite d'inscription :** 03/11/22 et 28/02/23

Nombre d'inscription maximum : 50

## Formation 6 : Comment mettre en place une unité adaptée

---

### Public :

La direction, tous les membres du personnel travaillant/souhaitant travailler dans une UA.

### Objectif général de la formation :

- Connaître la réglementation relative aux unités adaptées et aux unités de vie en journée ;
- Savoir réaliser et évaluer le projet de vie spécifique ;
- Proposer un environnement de vie adapté aux besoins, à l'histoire de vie et aux capacités des résidents.

### Contenus :

- Les spécificités des personnes présentant des troubles cognitifs ;
- L'environnement de vie, le public cible, les activités et l'organisation du travail dans une UA ;
- Le projet de vie spécifique : contenu et mise en pratique ;
- L'introduction au projet de vie individualisé.

Formateur.trice : Sandrine BOYALS

Durée : 6 H

**Dates : 17/11/22 et 01/06/23** de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

**Lieu :** AVIQ – Auditorium - Rue de la Rivelaïne, 21 à 6061 CHARLEROI

**Dates limite d'inscription :** 16/10/22 et 02/05/23

Nombre d'inscription maximum : 50

## Formation 7 : Utilisation optimale du dossier individualisé de soins

---

### Public :

Tous les professionnels de soins.

### Objectif général de la formation :

- Comprendre les intérêts du suivi du dossier individuel de soins ;
- Utiliser le DIS de façon optimale ;
- Sensibiliser à la digitalisation du DIS.

### Contenus :

- Axe personnel :
  - ✓ Le contexte réglementaire / les normes ;
  - ✓ Apprentissage des fonctionnalités et utilisation du DIS ;
  - ✓ Exposé du recueil de bonnes pratiques, FAQ et retours questionnaires.
- Axe informatique :
  - ✓ Exposé des avantages de la digitalisation du DIS ;
  - ✓ Témoignages MR-S non informatisées – informatisées – hybrides.

Formateur.trice : Stéphanie LUPCIN, Benoît MAROT

Durée : 6 H en présentiel et 3 H en distanciel

#### **1) Dates et lieux en présentiel :**

Le 29/09/22 de 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 09h)

AVIQ Auditorium – rue de la Rivelaine 21 à 6061 CHARLEROI

**Date limite d'inscription :** 05/09/2022

Nombre d'inscription maximum : 120

#### **2) Date en distanciel :** 06/10/22 – 03/11/22 – 01/12/22 – 12/01/23 – 09/02/23 de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 09h15)

**Dates limite d'inscription :** 05/09/22 – 03/10/22 – 31/10/22 -12/12/22 – 09/01/23

Nombre d'inscription maximum : 80

## PROGRAMME DE FORMATION 2022/2023 du secteur de l'hébergement des aînés

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION<sup>i</sup>

Nom : ..... (En majuscules)  
Prénom : ..... (En majuscules)  
Nom de l'établissement et numéro d'agrément : .....  
Adresse de l'établissement : .....  
Fonction (métier) : .....  
E-mail de l'inscrit : .....

**FORMATION SOUHAITEE (!!ATTENTION : un formulaire d'inscription par personne pour être RECEVABLE !!) :**

Titre de la formation : .....

**Je soussigné.e, ....., m'engage à participer à la formation pour laquelle ma candidature sera retenue.**

SIGNATURE DU PARTICIPANT (si autre que la Direction) .....

DATE : .....

SIGNATURE DE LA DIRECTION : .....

DATE : .....

Ce formulaire est à renvoyer dans les plus brefs délais et au plus tard **un mois avant le premier jour de la formation** par courrier électronique aux adresses suivantes :

M. MOONS

[marie.moons@aviq.be](mailto:marie.moons@aviq.be)

N.MOUCHART

[nicolas.mouchart@aviq.be](mailto:nicolas.mouchart@aviq.be)

<sup>i</sup> Veillez à remplir correctement le formulaire car ces données sont utiles pour la bonne gestion des formations